



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC
PROMULGATION DU RÈGLEMENT N°866-1

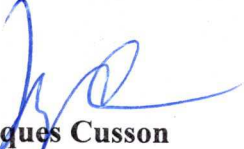
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Jacques Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,

QUE le Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard a adopté à sa séance ordinaire du 29 avril 2020, le Règlement n°866-1, modifiant le Règlement n°866, décrétant l'imposition de taxes et tarifs pour l'année 2020.

QUE le règlement est entré en vigueur conformément à la Loi, à savoir :

Avis de motion :	17 avril 2020
Dépôt du règlement :	17 avril 2020
Adoption du règlement :	29 avril 2020
Affichage du règlement :	4 mai 2020

DONNÉ à Saint-Adolphe-d'Howard,
ce 4 mai 2020



Jacques Cusson
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je soussigné Jacques Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 4^e jour de mai 2020, à chacun des endroits suivants, à savoir: à l'Hôtel de Ville, à l'église et sur le site internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4^e jour de mai 2020.



Jacques Cusson
Directeur général et secrétaire-trésorier